

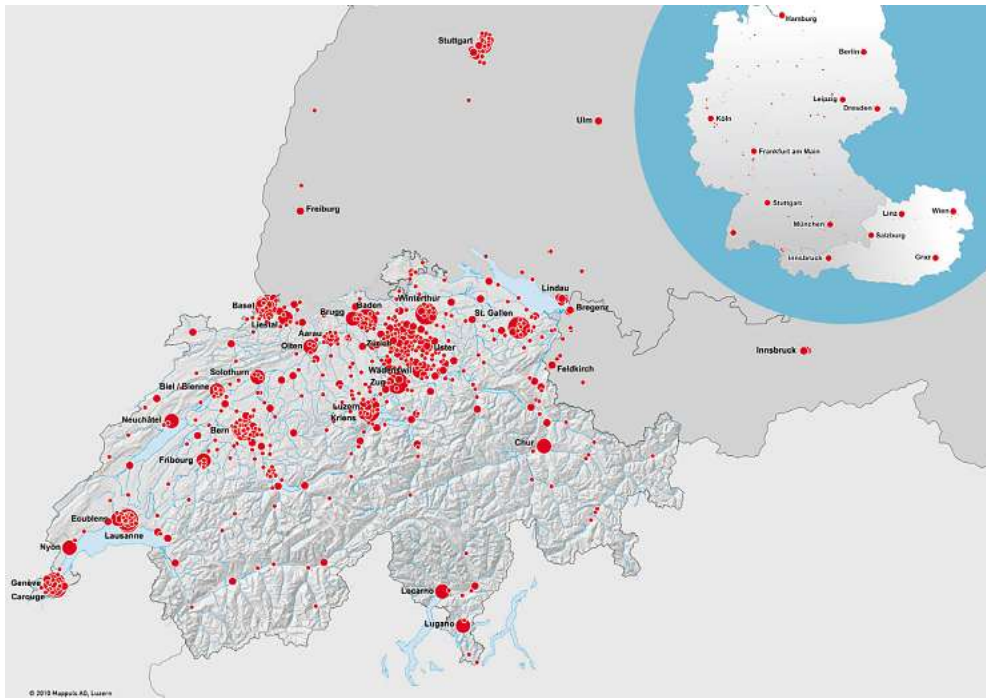


Le principe de fonctionnement

Réserver. Monter. Démarrer.

mobility
car sharing

Rouler malin



Le car sharing, c'est une manière intelligente de prendre la route: vous êtes mobile en permanence, sans les contraintes qu'implique le fait d'avoir sa propre voiture.

Mobility propose 2'650 véhicules répartis sur 1'380 emplacements dans toute la Suisse. 24 heures sur 24 et en libre service.

En tant que client Mobility, vous pouvez aussi circuler avec le car sharing à l'étranger: plus de 3'000 véhicules vous attendent dans 150 villes en Autriche et en Allemagne.

RÉSERVER

Réservez votre véhicule Mobility quand vous voulez. 24 heures sur 24. Même juste avant de partir.

Possibilités de réservation

Sans frais:

- Internet: www.mobility.ch
- Mobile-Reservation: m.mobility.ch
- App: «mobility car»

Avec taxe de réservation:

- Centrale de services 24h/24 0848 824 812

Durée d'utilisation

La durée d'utilisation minimale est d'une heure. En règle générale, la durée d'utilisation maximale est de 16 jours et, aux emplacements ne comptant qu'un seul véhicule, de trois jours. Pour toute réservation d'une durée supérieure, veuillez contacter notre Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812.

Choix de l'emplacement

Avec 1'380 emplacements Mobility, vous trouverez presque toujours un véhicule à proximité de chez vous en Suisse.

Modifications et annulations de réservation

Elles peuvent être effectuées par tous les canaux de réservation. Tenez toutefois compte des frais qui vous incombent: www.mobility.ch/service_clientele_downloads

Conseil de réservation:

Prévoyez une réserve de temps!

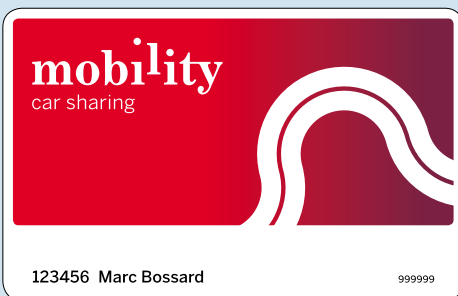
Réservez systématiquement pour une durée suffisante de manière à toujours ramener le véhicule Mobility dans les temps. Une restitution tardive entraîne des frais: www.mobility.ch/service_clientele_downloads.

Identification

Elle est indispensable pour pouvoir vous identifier rapidement et sans risque de confusion (lors de réservations, p. ex.).

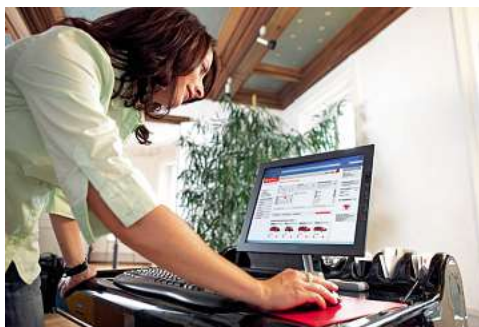
Numéro Mobility

Le numéro à 6 chiffres figurant sur votre carte Mobility.



Code NIP

Un code NIP vous est attribué lors de votre inscription. Vous en avez impérativement besoin à chaque réservation. Nous vous recommandons de le modifier de temps à autre.



MONTER

Allez chercher votre véhicule Mobility à l'heure où vous l'avez réservé et à l'emplacement Mobility choisi.

Ouvrez le véhicule Mobility

Placez votre carte Mobility devant le check-point situé sur le pare-brise (autocollant rouge). Le verrouillage centralisé s'ouvre automatiquement. L'ordinateur de bord confirme votre enregistrement et affiche votre réservation.

Anticiper une réservation

Si vous arrivez au véhicule avant le début de la réservation, vous pouvez l'ouvrir avec la carte Mobility. Le verrouillage centralisé s'ouvre mais le dispositif antidémarrage reste activé. Vous pouvez alors anticiper votre réservation sur l'ordinateur de bord et confirmer en entrant votre code NIP.



Conseil avant de démarrer:

Contrôlez l'état du véhicule

Signalez tout dommage à la Centrale de services 24h/24 0848 824 812 afin qu'il ne vous soit pas attribué.

Appelez la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812 simplement et sans effort depuis l'ordinateur de bord. Cet appel est gratuit pour vous.

DÉMARRER



Prenez la clé de contact dans la boîte à gants ou appuyez sur le bouton de démarrage – et c'est parti!

Interrompre le trajet

Lorsque vous vous arrêtez quelque part, vous pouvez fermer le véhicule Mobility et le rouvrir avec la carte Mobility. Lorsque vous quittez le véhicule, ne laissez pas la clé dans la serrure de contact pour des raisons d'ordre légal.

PLEIN D'ESSENCE

Faire le plein avec la carte de carburant

Faire le plein d'un véhicule Mobility ne vous coûte rien! Vous utilisez pour cela la carte de carburant qui se trouve dans l'ordinateur de bord. Le code de celle-ci s'affiche sur l'écran dès que vous la retirez (contact coupé). Après avoir fait le plein, remplacez impérativement la carte de carburant dans l'ordinateur de bord.

Stations-services

La carte de carburant n'est valable qu'en Suisse et uniquement auprès des fournisseurs dont le logo apparaît dessus (p. ex. logo Shell = station Shell). Bien entendu, vous pouvez faire le plein même lorsqu'il n'y a pas de carte de carburant ou lorsque vous êtes à l'étranger; le montant vous en sera remboursé. Nous avons besoin pour cela du reçu original (avec mention de votre nom, de votre numéro Mobility et du numéro de véhicule Mobility). Vous trouverez des enveloppes-réponse dans le carnet de bord ou dans la boîte à gants.



À la fin

TERMINER LE TRAJET

Retourner à l'emplacement Mobility

Garez le véhicule Mobility sur la place de parc réservée. Éteignez la lumière et les autres systèmes consommant de l'électricité. Replacez la clé de contact dans la boîte à gants ou à l'endroit indiqué par l'inscription correspondante. Placez votre carte Mobility sur le Checkpoint Mobility situé sur le pare-brise depuis l'extérieur jusqu'à ce que le verrouillage centralisé se ferme. Vérifiez que les portes et les fenêtres sont bien verrouillées.

Conseils après le trajet:

De retour plus tôt que prévu?

Si vous êtes de retour au moins 30 minutes avant la fin prévue de la réservation, vous pouvez mettre fin à celle-ci immédiatement sur l'ordinateur de bord et faire ainsi des économies.

Contrôler le niveau de carburant!

Important: le réservoir de carburant doit toujours être rempli au moins à un tiers à la fin d'un trajet (règles de fair-play page 7).

Vous avez oublié quelque chose dans la voiture mais la réservation est déjà terminée?

Pas de problème – contactez la Centrale de services 24h/24 0848 824 812.

ORDINATEUR DE BORD

Conseil au sujet de l'ordinateur de bord:



Prolonger ou raccourcir une réservation

Sélectionnez **Res +** pour prolonger et **Res -** pour raccourcir une réservation.

Mettre immédiatement fin à une réservation

Appuyez sur la touche **Res fin**.

PAYER

Une facture Mobility détaillée vous sera envoyée périodiquement. A vous de décider si vous désirez la recevoir par courrier postal ou par courrier électronique.

Vos trajets sont facturés sur une base horaire et une base kilométrique. Vous pouvez voir et télécharger vos factures à tout moment en ligne, sur le portail clientèle Mobility. Ici également, vous pouvez choisir si vous désirez les recevoir par courrier postal ou électronique. Dans le portail clientèle, définissez le mode de paiement que vous souhaitez utiliser dans «Profil»: facture, système de recouvrement direct (LSV) ou débit de carte de crédit (toutes les factures sont débitées de votre carte de crédit à la date d'échéance jusqu'à révocation). Il est également possible d'effectuer des paiements anticipés par chèques Reka.

Mobility fonctionne sur la base du fairplay et du respect mutuel. Merci de vous y tenir!

Carte Mobility

La carte Mobility est personnelle et non transmissible. Exception: les cartes Mobility transmissibles pour les clients Business car sharing. En cas d'abus, la carte Mobility est bloquée.

Interdiction de fumer

Tous les véhicules Mobility sont non-fumeurs.

Niveau de carburant

A la fin d'un trajet, le réservoir doit toujours être rempli à au moins un tiers.

Restitution dans les temps

La restitution du véhicule dans les temps est la condition fondamentale pour le bon fonctionnement du car sharing. Il est possible d'effectuer une prolongation **avant** la fin d'une réservation si le véhicule n'est pas déjà réservé.

Propre à l'intérieur comme à l'extérieur

Mobility s'assure que tous les véhicules soient nettoyés et entretenus. Les saletés nettement visibles ou faites par le client doivent être éliminées par celui-ci pendant la période réservée et à ses frais.

Animaux en voiture

Les animaux ont aussi leur place à bord des véhicules Mobility. Néanmoins, transportez-les toujours dans une cage adaptée au transport ou sur une couverture que vous aurez apportée.

Dommages

Vérifiez que le véhicule ne présente pas de

dommage **avant** de prendre la route. S'il y en a, signalez-les avant de prendre la route à la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812, puis notez-les dans le carnet des défauts Mobility (qui se trouve dans la boîte à gants). Vous pouvez être tenu pour responsable par Mobility de tout dommage non signalé.

Si vous êtes vous-même à l'origine d'un dommage, signalez-le immédiatement à la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812, puis notez-le dans le carnet des défauts Mobility.

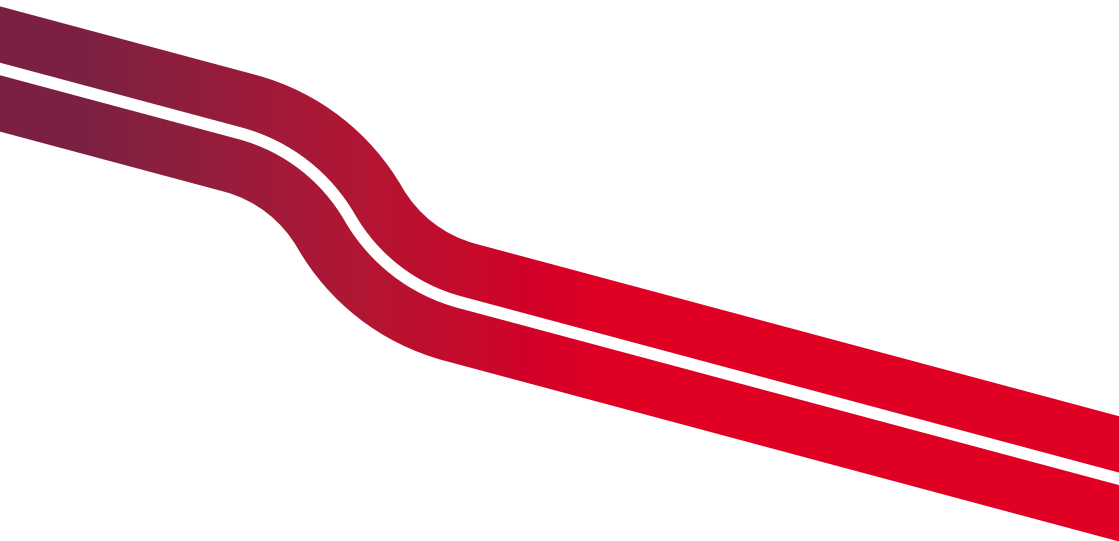
Stationnement

Si une place de parc Mobility réservée est occupée, veuillez utiliser une autre place autorisée située à portée de vue de l'emplacement habituel et en informer immédiatement la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812. Il est interdit d'utiliser d'autres emplacements Mobility que l'emplacement de départ comme place de parc.

Trajets à l'étranger

Demandez une attestation d'utilisation à l'étranger à la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812. Les frais de carburant sont pris en charge aux tarifs habituellement pratiqués en Suisse contre reçu original.

Le client contractera lui-même les assurances particulières comme une police de protection européenne. D'une manière générale, les déplacements à l'étranger ne sont autorisés que dans les pays couverts par l'assurance. Une liste actuelle de ces pays figure sur le site www.mobility.ch/service_clientele/downloads ainsi que dans les CGV actuelles.



Mobility Société Coopérative
Gütschstrasse 2
Case postale
6000 Lucerne 7

Centrale de services 24h/24 0848 824 812
Fax +41 (0)41 248 22 33
www.mobility.ch